# PROCÈS-VERBAL

# COMMISSION DE L'ETHIQUE ET DU PEF

| | |
|---|---|
| **Réunion restreinte** | **2 juillet 2018, 10h30, siège de la Ligue, DIJON** |
| **Présidence :** | **Mme Patricia BEAURENAUD – Pôle Développement et Animation Territoriale**<br>**M. Jacques QUANTIN - Président de la Commission** |
| **Présents :** | M. Christophe NOGUES, Mme Clara SIDOBRE |
| **Excusé :** | M. Damien MELICQUE (ETR) |
| **Assiste à la séance :** | M. Alain RICHARD |

## 1 – PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL - PEF

### 1.1 CLUBS PEF DE L'ANNEE

Christophe NOGUES et Clara SIDOBRE procèdent à un petit rappel sur le principe et le contenu du nouveau format de Fiches Actions PEF mis en place conjointement avec les Districts et suivi par chacun d'entre eux.

Le projet :
- Mise en place d'une dynamique dans chaque District avec opérations de valorisation
- Valorisation en Ligue d'une dynamique régulière à travers l'identification de Clubs mettant en place une politique éducative sur l'ensemble de la saison

L'objectif :
- Mise en œuvre d'une politique éducative réfléchie et pérenne dans le Club basée sur la politique sportive déployée à travers le PEF
- Valoriser les Clubs sur :
  - Le travail du Club sur cette volonté de développer le PEF
  - Le déploiement du programme éducatif sur la saison
  - L'organisation de la politique éducative dans le Club

La démarche :
- Communication effectuée auprès des Clubs sur la philosophie et la démarche de l'opération
- Les Clubs envoient leurs Fiches Actions à leur District respectif
- Le CTD DAP étudie le respect des critères définis dans les Fiches Actions proposées par les Clubs et propose au CD du District 3 à 5 Clubs qui seront ensuite soumis à la Ligue
- La Ligue (ETR + CR Ethique et PEF) détermine une liste de lauréats par District

Les critères :
- Structuration du PEF
- Déploiement du PEF
- Implication des Educateurs / Bénévoles
- Communication

## 2 – DEFINITION DE LA COMPOSITION DU JURY

Il a été décidé que les membres présents à cette réunion restreinte constitueraient la composition du Jury.

La liste des lauréats établie par le Jury sera ensuite soumise aux représentants des Caisses du Crédit Agricole, partenaire de l'opération, pour approbation.

## 3 – DATES ET LIEUX DE REMISE DES RECOMPENSES

Alain RICHARD fait un rappel du contenu des conventions qui nous lient à notre partenaire, le CREDIT AGRICOLE et propose :

- Besançon => Auditorium du Crédit Agricole pour la remise des récompenses concernant les dix lauréats du Secteur Franc-Comtois

En ce qui concerne les dix lauréats du Secteur Bourguignon, et après échanges sur les éventuelles possibilités, il est décidé de retenir le site de Montchanin (LBFC) pour sa situation géographique et la disponibilité des locaux.

Deux dates ont été retenues :

- **Les vendredis 5 et 12 octobre 2018**

A noter qu'une troisième date, le vendredi 26 octobre 2018, a été retenue pour pallier une éventuelle indisponibilité.

Alain RICHARD se charge de valider une date avec notre partenaire pour Besançon. La date rendue disponible sera attribuée à Montchanin.

## 4 – MODALITES DES CEREMONIES DE REMISE DES RECOMPENSES

Le déroulement des soirées :
- 18h30 : Accueil des Clubs et personnalités
- 19h00 : Début de la cérémonie
    - Présentation des Clubs
    - Présentation des réalisations avec supports vidéo ou autres PPT
    - Philosophie des Clubs par rapport au PEF
    - Actions marquantes
- 20h45 : Cocktail dînatoire

## 5 – TRAVAUX DU JURY

Clara SIDOBRE transmet la liste récapitulative des lauréats proposés par les CTD DAP pour chacun des Districts.

Après échanges, la liste des lauréats retenus, et ensuite soumis à notre partenaire, sera constituée de :
- Secteur Est : DTB (4 Clubs) ; HS (4 Clubs) ; JU (2 Clubs)
- Secteur Ouest : CO (4 Clubs) ; NI (1 Club) ; S&L (4 Clubs) ; YO (1 Club)

**Présence des Clubs lauréats OBLIGATOIRE.**
**Un Club absent ne pourra, en aucun cas, prétendre à recevoir sa récompense.**

## 6 – CHRONOLOGIE DES ACTIONS

Echéancier :

- 04/07/2018 - Transmission de la liste des Clubs retenus => PA : Clara SIDOBRE
- 05/07/2018 - Envoi d'un courrier à notre partenaire Date + Liste Lauréats => PA : Alain RICHARD
- 20/07/2018 - Date limite retour de la part de notre partenaire
- 01/09/2018 - Envoi des invitations officielles aux Clubs lauréats => PA : Patricia BEAURENAUD
- 01/09/2018 - Plan de communication (site LBFC + Dossier de presse) => PA : Alain RICHARD
- 05/09/2018 – Envoi des invitations officielles auprès des partenaires de la LBFC (Majeur + Prémium)
  PA : Alain RICHARD
- 05/09/2018 – Envoi des invitations officielles auprès des membres du CA LBFC + CR Ethique & PEF + Partenaires institutionnels (CR ; CROS ; CDOS ; MDS ; DRJS ; DDJS ; Conseils Départementaux)

## 7 – QUESTIONS DIVERSES

### 7.1 CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE – DECORATION VITRINE PEF

Devant les difficultés rencontrées pour obtenir une décoration correcte destinée à l'agence CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE la semaine prochaine, il a été convenu qu'Alain RICHARD contacte Madame Aurélie VIZET pour gérer avec elle la remise de l'opération à la rentrée.
Cela nous permettra d'avoir les habillages nécessaires et de les faire fabriquer selon nos choix et à moindre coût.
Par ailleurs, il ne nous a pas paru très judicieux de faire cette exposition l'été pendant les vacances.

A l'issue d'un temps d'échanges concernant divers sujets, la séance est levée.

| | |
|---|---|
| **Pôle Développement et Animation Territoriale** | **Le Président de la Commission** |
| **Patricia BEAURENAUD** | **Jacques QUANTIN** |